

An aerial photograph of a city, likely Rennes, France, showing a mix of residential and commercial buildings. The image is overlaid with a semi-transparent teal color. The text 'RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024' is centered over the image in a large, white, bold, uppercase sans-serif font.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 MAI 2025

L'ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE L'ACTION ET DE L'ANIMATION SOCIALE
6 COURS DES ALLIÉS - 35000 RENNES - 02 99 31 52 44 - contact@apras.asso.fr

SOMMAIRE

INTRODUCTION p. 5

1. L'OBSERVATION SOCIALE p. 7

- 1.1 Le Tableau de Bord Social
- 1.2 Productions
- 1.3 Présentations
- 1.4 L'Observatoire de la Délinquance et des Violences Sexistes et Sexuelles
- 1.5 Etudes / diagnostics
 - Schéma Métropolitain d'Accès aux Droits
 - Étude pour le Programme Hospitalité (Rennes Métropole)
 - Étude des flux des allocataires au siège de la Caisse d'Allocations Familiales à Rennes
 - Territoire Zéro non-recours

2. L'ANIMATION DE PROJETS PARTENARIAUX p. 9

- 2.1 Les Espaces Sociaux Communs
- 2.2 « Sortir ! »
- 2.3 Autres actions ou projets
 - "Fragilités psychologiques et troubles de la vie sociale - Rôle des institutions/pratiques des professionnels"
 - Animation de l'instance tripartite de suivi de la convention ARCS - Ville de Rennes - CAF35
 - Mission d'appui du Conseil Citoyens Rennais

3. L'ANIMATION SOCIALE DE PROXIMITÉ p. 16

- 3.1 Des Locaux confiés par les membres de L'APRAS pour favoriser les liens sociaux et soutenir la vie associative
- 3.2 Les Pôles Associatifs de Quartier
- 3.3 Les actions de soutien aux initiatives d'habitant·es
- 3.4 La Commission d'attribution des locaux et des fonds de soutiens aux initiatives d'habitant·es

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Comme chaque année, vous trouverez dans ce rapport une présentation rétrospective des principaux dossiers, actions, projets, contributions qui nous ont mobilisés l'année passée.

Les fiches, qui composent ce rapport, couvrent une quinzaine d'actions dans nos différents champs d'intervention : l'observation sociale, les études, les projets partenariaux, « Sortir ! », l'animation de proximité...

Ces fiches renseignent sur nos activités permanentes, comme le Tableau de Bord Social et les productions qui s'y rattachent telles que les « fiches quartiers INSEE » mises à disposition en accès libre sur le site de L'APRAS, l'accompagnement des Espaces Sociaux Communs, la gestion des locaux, le soutien aux collectifs d'habitants, le dispositif « Sortir ! », qui représentent la plus grande partie de notre implication quotidienne.

Elles décrivent également des projets de court ou de moyen terme n'ayant pas forcément vocation à être pérennisés au sein de L'APRAS mais que nous accompagnons ou portons pendant un temps. C'est le cas de l'accompagnement du Conseil Citoyen Rennais.

On y retrouve également les travaux de diagnostics et/ou d'études dont le volume varie d'une année à l'autre.

Prendre le temps de les parcourir est un moyen de mesurer la diversité et le volume des apports de L'APRAS au « social partagé » sur notre territoire.

L'année 2024 a été particulièrement dense sur le volet études avec deux dossiers menés sur proposition de Rennes Métropole : une contribution au diagnostic du Schéma Métropolitain d'Accès aux Droits et une étude sur le Programme Hospitalité de la Métropole. Au dernier trimestre, nous avons également engagé une étude sur les flux d'accueil de la CAF 35 sur proposition de cette dernière.

L'accompagnement des Espaces Sociaux Communs Rennais et l'animation du dispositif Sortir ! ont été caractérisés par des chantiers de fonds pour alimenter, actualiser les projets de ces deux démarches. Dans le premier cas, par un travail conséquent pour réaffirmer les engagements partenariaux et rendre plus lisible les ressources que constituent les ESC pour les habitant-es. Pour Sortir !, par l'élaboration d'une charte du dispositif réaffirmant les valeurs partagées et les engagements de toutes les parties prenantes, devenue indispensable après une dizaine d'années de développement et d'élargissement.

L'actualité du pôle animation a été traversée toute l'année par la situation du PAM, où la conduite de l'actualisation du projet s'est poursuivie malgré les conséquences du contexte de trafic de stupéfiant dans le quartier et son lot de « vents contraires ».

Cela n'a pas empêché par exemple l'équipe d'y organiser une rencontre régionale avec Résovilles sur le thème de « l'animation des rez-de-chaussée d'immeubles », au combien d'actualité dans le quartier.

Dans chacun de ces dossiers, le souci de construire collectivement, de mobiliser la parole et la contribution de toutes et tous, habitant-es, professionnel·les, partenaires, collectivités, etc... est omniprésent et constitutif de la méthode de travail mise en œuvre, fidèle en ce sens au slogan et à l'ADN de l'association, « Le Social Partagé ».

La mise en œuvre de toutes ces dimensions de notre projet a été possible grâce à une implication intense de l'équipe. Je remercie à nouveau chacune et chacun des 26 salarié-es qui ont travaillé au sein de l'association cette année (y compris les collègues mis à disposition par le Gedes et alternantes) pour leur engagement et leurs contributions qui permettent au projet de L'APRAS de vivre, s'adapter et se renouveler en permanence.

L'équipe permanente n'a connu qu'un seul changement cette année avec l'arrivée en août d'Eva Muratore au PAM après le départ de notre collègue Meriem Houassi. Cette relative stabilité a été la bienvenue après une année 2023 particulièrement mouvementée.

Cette équipe permanente constitue la vraie richesse et le capital de l'association. Son implication et son engagement permettent également de nous ouvrir régulièrement à des renforts pour conduire les projets, avec un souci permanent de qualité d'accueil et d'accompagnement de ses nouveaux collègues.

Cette année, nous avons pu bénéficier du renfort de deux alternantes sur le pôle observation, Zoé Costard au premier semestre, et Lisa Cornet à compter de septembre, ainsi que d'une collègue, Léa Delcourt, en renfort sous forme de CDD au premier semestre.

Nous avons également accueilli en juillet et pour un an, Laura Durand sur le pôle animation, en alternance dans le cadre d'une formation d'assistante administrative.

Je conclurai ces quelques lignes introductives en remerciant l'ensemble des membres du conseil d'administration qui nous témoignent régulièrement leur confiance et leur soutien, carburants essentiels pour toute l'équipe.

Philippe Le Saux,
Directeur de L'APRAS.

1. L'OBSERVATION SOCIALE

1.1 Le Tableau de Bord Social

Rappel :

- 1991 : création du Tableau de Bord Social des Quartiers Rennais
- 2008 : le TBS est accessible sur internet avec un code
- 2012 : évaluation du TBS : confirmation des enjeux de l'accompagnement des partenaires dans l'appropriation et la mobilisation des données
- 2016 : mise à disposition des données nouveaux Quartiers Politique de la Ville
- 2019 : intégration des indicateurs de l'outil de suivi du Contrat de Ville et d'un nouveau territoire « IRIS des Quartiers Politique de la Ville »
- 2024 : en préparation, la migration vers un nouvel espace numérique ("Hublot") du Tableau de Bord Social

Actualisation du Tableau de Bord Social

Possibilité d'accéder aux données selon plusieurs niveaux de territoires : Iris, Quartiers, Communes, Quartiers Politique de la Ville, Iris des QPV.

Possibilité de comparaison entre ces territoires et avec des territoires nationaux pour les données INSEE : France métropolitaine, département, villes de même strate que Rennes.

Diffusion régie par des conventions avec les organismes fournisseurs. Usage réservé aux professionnels et décideurs dans le domaine social et socio-culturel.

En 2025, l'espace numérique du TBS a changé de support passant du Cabestan au Hublot. Cette nouvelle formule facilite la navigation, notamment pour la copie des éléments tableaux, graphiques ou cartes, les ajouts ou suppression de territoires de comparaison avec un espace de téléchargement des documents (études, fiches INSEE, ODS...) plus accessible. La co-construction du nouvel outil avec le COMPAS a nécessité un travail important en amont pour le Pôle Observatoire (travail sur la structure du site, intégration des 450 indicateurs dans un nouveau module...).

1.2 Productions

Fiches INSEE

A l'échelle :

- des 12 quartiers rennais
- des IRIS des Quartiers Politique de la Ville

Mise à disposition facilitée des données INSEE par quartier. Accès grand public (pas de restriction sur la diffusion).

1.3 Présentations

En 2024, 6 présentations des travaux de l'observatoire ont eu lieu :

- 2 présentations en COPIL de l'Observatoire de la Petite Enfance
- Plénière ESC Kléber
- Séminaire annuel des bibliothèques de Rennes
- Convention des élus de Rennes Métropole
- Séminaire Personnes Âgées

1.4 L'Observatoire de la délinquance et des violences sexistes et sexuelles

Rappel :

- 1998 : réalisation du diagnostic délinquance pour Rennes
- 2003 : réalisation de l'Observatoire de la Délinquance de Rennes Métropole
- 2018 : nouvelle maquette du document Observatoire de la délinquance des focus qualitatifs sur des thématiques ou sur des territoires viennent enrichir le volet quantitatif sur les faits enregistrés par la Police et la Gendarmerie

Réalisé 2024

Le document Observatoire de la délinquance (données 2023) a été actualisé et présenté lors de l'assemblée plénière du CLSPD le 19 septembre 2024.

Le volet qualitatif de l'observatoire a concerné **2 focus** en 2024 :

- Éléments de profil des mineurs impliqués dans le trafic de stupéfiants

L'article a fait l'objet d'une 1ère présentation en assemblée plénière, puis a été mis en ligne en novembre 2024. Cet article donne lieu à un partenariat avec le Laboratoire de Psychologie : Cognition, Comportement, Communication (LP3C) de l'Université de Rennes 2, qui poursuit l'étude au cours des 3 années scolaires suivantes (autres séries d'entretiens croisés avec une veille, compilation, synthèse de la littérature existante sur le sujet). Sollicité pour participer à l'axe « Prévention de l'entrée des jeunes mineurs dans le trafic de drogues : savoir, repérer, orienter », le Pôle Observation a co-construit et co-animé avec les chercheur-ses de Rennes 2, le module de formation Prévention et de repérage de l'entrée des mineurs dans le trafic de stupéfiants : Vulnérabilités et facteurs de risque. Cette formation a été donnée en mars 2025 auprès de 2 groupes de professionnel-les du quartier de Maurepas.

- Les actions de prévention contre les violences sexistes et sexuelles et d'éducation à la sexualité

De nombreuses actions de prévention auprès de publics divers existent sur le sujet. Souvent ponctuelles (formation, interventions en milieu scolaire), elles touchent différentes classes d'âge (adultes, professionnel-les, élue-s, jeunes, enfants, ...) mais de manière peu coordonnée ni systématique.

L'obligation légale pour l'Éducation Nationale, qui tend à ce que chaque élève bénéficie au cours de sa scolarité de 3 interventions sur ce thème de prévention, donne lieu à une structuration progressive de plus en plus performante et ces interventions sont peu valorisées dans un réseau de partenaires extérieurs très en demande.

Il existe enfin un enjeu de qualification des contenus des interventions proposées aux enfants et aux jeunes dans un objectif d'éducation à la sexualité car ces derniers font l'objet de critiques réactionnaires et caricaturales que le manque de visibilité favorise.

L'article a été réalisé et adressé aux services de l'Éducation Nationale, sans que d'autres suites aient pu être données à ce jour.

1.5 Études / Diagnostics

Schéma Métropolitain d'Accès aux Droits

Rennes Métropole a engagé, dans le cadre des actions phares de la stratégie métropolitaine des solidarités 2022/2027, la réalisation d'un « Schéma Métropolitain d'Accès aux Droits ».

Les objectifs sont les suivants :

1. Cartographier l'offre d'accès aux droits
2. Repérer les manques dans l'offre
3. Évaluer les besoins de proximité
4. Identifier les pratiques facilitantes
5. Proposer des actions possibles

Pour ce faire, la Métropole a sollicité une contribution de L'APRAS et de L'AUDIAR pour la réalisation d'un diagnostic initial qui alimentera l'élaboration du schéma ainsi que le plan d'action qui en découlera. L'AudiAR a réalisé une cartographie de l'offre en matière d'accès aux droits dans les communes hors Rennes et de l'offre « supra communale » pour Rennes. Implication dans la genèse du projet et le suivi de la phase de cartographie réalisée par L'AUDIAR (2023).

L'APRAS a été sollicitée par Rennes Métropole pour conduire un travail sur le volet plus qualitatif axé sur la mise en visibilité de parcours usagers permettant d'identifier des atouts et limites de l'organisation du territoire en matière d'accès aux droits.

Catégories de populations priorisées :

- Familles monoparentales
- Jeunes sortis du système scolaire
- Personnes exilées

L'étude a été déployée en 2024.

Après une phase exploratoire menée auprès de différents partenaires, 39 personnes ont été interviewées (13 familles monoparentales, 11 exilés-es, 15 jeunes).

L'étude a fait l'objet d'une réflexion théorique articulée avec un dialogue de terrain (avec le Centre social l'Escale à Bruz). Nous avons ainsi été en échange avec des chercheurs sur les questions du non-recours et de l'accès aux droits des usagers.

Avant sa finalisation, l'étude a fait l'objet de 19 restitutions auprès des membres de L'APRAS, auprès des institutions concernées par des propos des habitant-es, d'élus-es, de professionnel·les, d'acteur·rices associatif·ves (services de la Ville de Rennes et de Rennes Métropole, GT Solidarité de Rennes Métropole, CAF, Conseil Départemental, France Travail, ATD Quart Monde, Si on s'alliait...).

Enfin, ce travail a été présenté en séminaire APRAS, le 19 novembre, auprès des membres du C.A. et de nombreux partenaires ayant participé ou étant intéressés par l'étude.

Ces travaux ont été menés avec le concours d'une collègue en alternance (2023-2024) et d'une collègue en renfort sur le pôle au 1er semestre 2024.



Étude pour le Programme Hospitalité (Rennes Métropole)

La commande de cette étude par le service Habitat de Rennes Métropole découle principalement des contraintes imposées par le Programme Hospitalité. Face à ces limites et à l'augmentation continue de la liste d'attente ainsi qu'à la persistance des situations d'errance parmi le public accueilli, la question de la fluidité du Programme se pose avec acuité. La rotation des familles au sein du dispositif est corrélée aux régularisations qui ne dépendent pas de la collectivité. L'étude se concentre ainsi sur la nécessité de mettre en synergie les acteurs impliqués et sur le développement d'un écosystème métropolitain facilitant.

Il s'agit de favoriser le travail opérationnel entre les services de la collectivité et les différents acteurs. L'objectif est de travailler en prenant en considération les attentes des communes, des associations et des autres partenaires du territoire, tout en établissant un cadre clair, conforme aux orientations métropolitaines. La coordination des actions publiques et des mobilisations citoyennes, de manière collaborative plutôt qu'isolée, s'avère essentielle. Cette étude est une opportunité pour explorer les moyens d'impulser ces synergies.

La collecte des matériaux et les entretiens auprès des différents acteurs communaux et associatifs, ainsi qu'auprès des familles hébergées, ont été réalisés sur le premier semestre de l'année 2024. L'étude a été restituée en novembre 2024.

Elle a été menée avec le concours d'une collègue en renfort, en CDD, au 1er semestre 2024.

Étude des flux des allocataires au siège de la Caisse d'Allocations Familiales à Rennes

L'objectif poursuivi est de pouvoir déterminer le bon niveau de présence de la CAF à l'échelle rennaise, et selon quelles modalités et niveaux de réponse.

Apporter des éléments de compréhension du flux au siège en répondant à plusieurs questions :

- Quels sont les profils qui sollicitent des rendez-vous et/ou se présentent à l'accueil tout venant ?
- Quels sont les profils des usagers multi-contactants ?
- Quels profils et demandes font l'objet de rendez-vous longs ?
- Si des permanences venaient à ouvrir, est-ce que les usagers se rendraient en proximité plutôt qu'au siège ?

Un regard a été porté sur les ESC en fonction des matériaux accessibles à L'APRAS.

L'étude comprend un volet quantitatif (mené sur le dernier trimestre 2024) qui s'intéresse aux allocataires venu·es à l'accueil en flux tout venant et en RDV au siège.

Un volet qualitatif (à partir de décembre 2024) a été alimenté par des temps d'observation en immersion à l'accueil du siège, d'interviews d'allocataires et de professionnel·les CAF au siège, ainsi que de personnels des autres structures composant les Espaces Sociaux Communs.

Cette étude a été menée avec une collègue en alternance, sur l'année 2024-2025.

« Territoire Zéro Non-Recours »

L'APRAS a participé à l'élaboration de l'appel à projet Territoire Zéro Non-Recours.

La Ville de Rennes a été retenue par le Ministère des Solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées pour expérimenter le dispositif "Territoires zéro non-recours" pour le quartier de Maurepas.

Cet appel à projet lancé en mars 2023 vise à remédier au phénomène de non-recours des prestations sociales, qui touche près de 30 % des Françaises et des Français, soit par éloignement des organismes, par manque d'information, ou pour des raisons liées à la complexité et à la dématérialisation des démarches administratives.

L'expérimentation de trois ans, qui a débuté en 2024, a pour but d'amplifier la lutte contre le non-recours aux droits sociaux sur le territoire de Maurepas, dans le cadre d'une démarche partenariale forte avec l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs du territoire (associations, CAF, CPAM, bailleurs sociaux, etc.). Le projet prévoit de soutenir largement le recours et le maintien des droits pour l'ensemble des besoins des personnes concernées : accès aux RSA, prime d'activité, chèque énergie, accès à la santé, au logement, aux loisirs culturels et sportifs, au numérique, etc. L'APRAS participe aux travaux de diagnostic et de suivi de l'action expérimentale. À ce titre, elle est associée au groupe de travail sur les données.

2. L'ANIMATION DE PROJETS PARTENARIAUX

2.1 Les Espaces Sociaux Communs

Contexte

Les missions de L'APRAS concernant l'accompagnement du projet des ESC figurent dans la charte des ESC :

- « Organisation, suivi et animation du comité de pilotage des ESC ;
- Organisation et animation des travaux du GT ESC ;
- Appui aux groupes de coordination des responsables dans les ESC ;
- Accompagnement de travaux thématiques dans les sites (accueil commun, fragilités psychologiques, partage de diagnostics...);
- Organisation des rencontres inter ESC ».

(Extrait charte des ESC)

L'accompagnement dans les sites « groupes Coordo »

L'APRAS accompagne de manière continue les responsables de trois des six ESC, Villejean, Aimé Césaire, Le Blosne dans le cadre de réunions de coordination et de manière plus ponctuelle dans les trois autres (**21 réunions cette année**).

Ces rencontres ont pour objet le pilotage de la dimension commune des ESC, l'accueil et les actions initiées collectivement, les réunions plénières des salarié-es... C'est également le lieu de la régulation du fonctionnement quotidien.

Villejean : 6 rencontres coordo

Cette année, les thématiques abordées en dehors des aspects de régulation récurrents ont porté sur la mise en place d'une session d'accompagnement de l'équipe accueil avec un prestataire extérieur (deux ateliers) pour approfondir, étayer, améliorer l'organisation collective et les pratiques quotidiennes de la nouvelle forme d'accueil L1/L2.

Dans le même ordre d'idée, la coordo s'est mobilisée sur les questions d'aménagement et de signalétique du hall.

Les rencontres de cette année ont également été fortement mobilisées pour partager et travailler les questions d'insécurité et l'impact pour l'équipement de la situation sur la dalle Kennedy.

Maurepas :

La coordo s'est organisée différemment cette année dans un contexte d'ouverture du nouvel équipement et de déménagement. Les responsables ont mis en place un point hebdomadaire d'une heure centré sur la mise en place et la régulation du fonctionnement du nouvel équipement. L'APRAS n'a participé qu'à une rencontre pour préparer le retour d'expérience de l'ouverture de Simone Iff avec le copil ESC d'août.

Le Blosne : 5 rencontres coordo

Ont été notamment travaillés cette année la mise en place d'un outil partagé pour améliorer les collaborations quotidiennes au niveau de l'accueil et eu sein de la coordo, le projet d'animation estivale sur la Rambla devant l'ESC avec un accueil externalisé. Une réflexion a également été engagée sur un futur réaménagement du site dans une perspective d'optimisation des usages au regard des problématiques récurrentes d'espaces disponibles en lien avec les évolutions des effectifs des partenaires.

Les questions d'insécurité dans et en proximité de l'équipement, liées au trafic de stupéfiants, ont fait l'actualité régulièrement lors de ces rencontres.

Aimé Césaire : 7 rencontres coordo

L'investissement sur l'organisation des plénières s'est confirmé avec une vraie ambition partagée de s'appuyer sur ces temps pour dynamiser l'interconnaissance et la cohésion entre les équipes.

A noter également un travail conduit en lien avec la direction de quartier, le SPDM de la Ville, la police municipale et nationale, la déléguée du préfet...sur la gestion des situations de crise (alerte, information dépôts de plainte...).

Une « fiche reflexe » a ensuite été produite à destination des agent-es d'accueil commun.

Cleunay :

L'APRAS n'intervient pas régulièrement auprès de la coordo sur ce site.

Nous avons été sollicités cette année par les responsables pour les épauler dans la régulation d'une situation devenue dysfonctionnelle au sein de l'équipe d'accueil commun.

Nous avons donc mis en place une démarche d'appui avec des entretiens individuels avec les agent-es concerné-es, un atelier de mise en commun avec formulation collective à l'issue de pistes d'améliorations concrètes. Cette démarche a permis, en lien étroit avec les responsables du site, de réinstaurer un peu de sérénité, de sortir des situations de blocages et remettre de la perspective commune en matière de qualité de parcours usager-ères.

Le Groupe Technique des ESC (GT ESC)

« Le pilotage politique s'appuie sur une coordination technique transversale matérialisée par un Groupe Technique des ESC (GT ESC) composé des cadres référents de chaque partenaire et animé par L'APRAS.

Il se réunit mensuellement. Ses objectifs sont les suivants :

- Assurer veille et recherche de solutions sur les questions qui émergent dans le fonctionnement interinstitutionnel des ESC ;
- Impulser et conduire la déclinaison opérationnelle du projet ESC ;
- Organiser la concertation et l'échange entre les professionnels et élus des différents ESC, notamment par l'organisation de rencontres inter ESC ;
- Préparer, alimenter et organiser les réunions du comité de pilotage ;
- Construire, structurer et enrichir le projet.

(Extrait charte des ESC)

Ce groupe s'est réuni à 8 reprises cette année.

Ces réunions portent sur les arbitrages organisationnels dans les équipements, la préparation des comités de pilotage, le suivi des projets transversaux (accueils, formations communes, projet numérique...), l'analyse et la réflexion sur l'évolution du projet des ESC, l'organisation des rencontres inter ESC.

Cette année le GTESC a été particulièrement mobilisé sur :

- Le pilotage de la démarche lisibilité des ESC
- Le suivi du projet des espaces numériques
- L'élaboration d'une procédure commune de gestion de crise
- L'actualisation des critères et modalités d'utilisation du fonds d'animation dans les ESC
- L'état des lieux des contributions des uns et des autres à l'accueil commun dans les sites
- La préparation du Comité de pilotage
- La préparation et l'organisation du séminaire inter ESC du 18 décembre

Le Comité de pilotage

Le Copil s'est réuni une fois en 2024.

Il a été consacré à 3 sujets :

- La restitution et les arbitrages à l'issue des travaux sur la visibilité des ESC
- L'actualisation des modalités de « gouvernance » des ESC
- Un retour d'expérience sur l'entrée dans le nouvel ESC Simone Iff

Focus : la démarche lisibilité des ESC

Hormis ces contributions à l'accompagnement des divers espaces d'animation et de pilotage des ESC, L'APRAS s'est fortement mobilisée cette année sur la conduite du projet lisibilité en étant au croisement des interactions entre le prestataire, les services des différent-es partenaires, les services communication...

La démarche enclenchée en 2023 a conduit à retenir un prestataire, l'agence Here We Are, dont la mission a porté sur l'accompagnement stratégique visant l'élaboration d'une plateforme de marque (guide d'expression, réflexion sur un changement de nom, identité visuelle) ainsi que la conception d'outils opérationnels. Pour ce faire, nous avons organisé des ateliers de concertation avec les diverses parties prenantes (élu-es, directions, équipes, professionnel-les et bénévoles, partenaires). En tout, cinq séquences de travail ont été programmées :

- Une rencontre avec le GTESC et les services communication de chaque partenaire pour partager les objectifs, préciser le constat et valider la méthodologie (février 2024 – 10 participant-es)
- Une rencontre avec les élu-es et les directions générales pour ques-

tionner et comprendre les composantes essentielles des dimensions stratégiques et politiques (mars 2024 – 10 participant-es)

- Deux ateliers avec les équipes (groupes mixtes mêlant les différents métiers, entités et quartiers) pour mieux cerner les visions et besoins du terrain en matière de communication (mars 2024 – 25 participant-es)

- Une concertation des partenaires pour préciser le diagnostic, recueillir leur perception externe et identifier leurs besoins en termes d'outils leur permettant d'orienter leurs publics vers les ESC (mai 2024 – 11 participant-es)

Un point d'étape a été présenté au COPIL d'août 2024 puis aux coordos lors du séminaire inter ESC du 18 décembre.

Focus : le séminaire ESC du 18 décembre

L'APRAS a organisé le 18 décembre 2024, en lien avec le GTESC une rencontre inter-ESC réunissant les directions, les coordos et les élu-es (une cinquantaine de participant-es), avec comme fil rouge la réaffirmation de l'engagement politique commun autour du parcours usagers. Les thématiques abordées, en format plénier et ateliers, ont été :

- La restitution et partage autour des préconisations sur la visibilité des ESC
- L'échange sur la pertinence de l'organisation d'un séminaire inter-ESC avec l'ensemble des équipes
- Un partage sur les coopérations, formelles ou informelles, avec de valoriser ces pratiques collectives et collaboratives que permettent les ESC
- Lancement des travaux sur la gouvernance

2.2 Sortir !

Le dispositif « Sortir ! » a succédé au passeport culture loisirs en 2010.



Il a pour objectifs de :

- Développer la connaissance de soi, l'estime de soi, source de construction identitaire ;
- Stimuler l'ouverture, la connaissance culturelle, l'évasion, l'émerveillement et l'émotion, le bien-être ;
- Inciter à l'autonomie pour l'accès aux loisirs et à la culture ;
- Créer du lien social et rompre l'isolement ;
- Favoriser l'intégration et la cohésion sociale, susciter un sentiment d'appartenance au quartier, à la ville, à la société.

Il articule réductions tarifaires, démarches d'accompagnement et médiation au bénéfice des populations aux revenus modestes.

A la demande de Rennes Métropole, qui en assume le coût financier, **le dispositif a été élargi depuis 2019 aux étudiants boursiers** de niveau 2 à 7 ainsi qu'**aux jeunes suivis par We Ker** vivant sur le territoire métropolitain et suivis dans le cadre des dispositifs Contrat d'Engagement Jeune et Sortir de la rue.

Initialement développé à l'échelle de Rennes et de Saint-Jacques-de-La-Lande, **il associe dorénavant 39 communes** avec l'arrivée en 2024 de Gevezé et Chartres de Bretagne

Le dispositif est cofinancé en 2024 par la Ville de Rennes, Rennes Métropole, le Conseil Départemental, la CAF 35 et les Organismes HLM.

Le dispositif est piloté dans le cadre d'un comité qui réunit l'ensemble des financeurs.

Ville de Rennes, Saint-Jacques-de-la-Landre plus 6 représentant-es des autres communes adhérentes (Acigné, La Chapelle-des-Fougeretz, Le Rheu, Noyal-Châtillon-sur-Seiche, Parthenay de Bretagne, Saint-Armel), le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine, la Caisse d'Allocations Familiales d'Ille-et-Vilaine, le CCAS Ville de Rennes, Rennes Métropole.

Le comité est préparé et animé conjointement par L'APRAS et la mission cohésion sociale et politique de la ville de Rennes Métropole. Il s'est réuni deux fois en 2024.

Un développement qui se poursuit

Inscriptions

Le nombre total de personnes inscrites a continué de progresser pour atteindre **57 403** en 2024 (55 572 en 2023, 53 348 en 2022 et 47 223 en 2019).

Ces 57 403 inscrit-es sont réparti-es comme suit :

-Rennes Métropole toutes communes : 49 635 (47 788 en 2023, 46 091 en 2022, 41 127 en 2019)

-Etudiant-es : 7 459 (7 386 en 2023, 6 929 en 2022, 6 096 en 2019)

-We Ker (dispositifs spécifiques) : 309 (398 en 2023, 328 en 2022)

Utilisations

Sur ces 57 403 inscrit-es, 34 358 personnes ont utilisé au moins une fois leur carte dans le cours de l'année (32 734 en 2023, 27 249 en 2022, 29 900 en 2019).

Ces 34 358 utilisatrices et utilisateurs se répartissent comme suit :

-Rennes Métropole toutes communes : 30 590 (29 251 en 2023, 24 476 en 2022, 28 633 en 2019)

-Etudiant-es : 3 606 (3 299 en 2023, 2 640 en 2022, 1 267 en 2019)

-We Ker (dispositifs spécifiques) : 162 (184 en 2023, 133 en 2022)

À noter que sont comptabilisées dans les activités ponctuelles les participations à des sorties collectives (2 937 cette année – 2 679 en 2023 – 2 699 en 2022 – 2 443 en 2019).

Activités

La carte a été utilisée pour **131 426 activités ponctuelles** en 2024 (122 513 en 2023, 90 150 en 2022, 121 812 en 2019).

Ces utilisations pour des activités ponctuelles se répartissent comme suit¹ :

-Rennes Métropole toutes communes : 119 484 (111 748 en 2023, 82 405 en 2022, 119 772 en 2019)

-Etudiant-es : 11 498 (10 298 en 2023, 7 387 en 2022, 2 040 en 2019)

-We Ker (dispositifs spécifiques) : 444 (467 en 2023, 358 en 2022)

La carte a été utilisée pour **15 710 activités régulières** en 2024 (15 046 en 2023, 12 699 en 2022, 14 179 en 2019).

Ces utilisations se répartissent comme suit :

-Rennes Métropole toutes communes : 14 680 (13 924 en 2023, 11 820 en 2022, 13 765 en 2019)

-Etudiant-es : 997 (1 068 en 2023, 853 en 2022, 414 en 2019)

-We Ker (dispositifs spécifiques) : 33 (54 en 2023, 26 en 2022)

Une Charte pour réaffirmer des valeurs et le socle éthique du dispositif

"Le nombre de bénéficiaires de la carte Sortir ! ne cesse d'augmenter, ce qui prouve bien que ce dispositif répond à des besoins des habitants et habitantes de Rennes Métropole, même si en contraste cela désigne des fragilités économiques et socio-culturelles pour une partie de la population. Cette évolution produit également un élargissement de la communauté associée à Sortir !, structures porteuses d'activités, communes, relais de proximité, travailleurs sociaux, etc. Ce développement a cependant montré le besoin d'une nouvelle mobilisation partenariale et l'indispensable partage de l'éthique du dispositif. Face à cette situation, remobiliser la communauté associée à Sortir ! a paru essentiel afin d'en faire valoir la large portée en tant que dynamique de médiation multi-acteurs. À la suite de la charte du Passeport Loisirs et Culture, créée en 2004, les élu-es de Rennes Métropole et le comité de pilotage du dispositif ont décidé, vingt ans après, de réaffirmer et de renouveler la Charte au regard des évolutions des environnements et des besoins des parties prenantes de ce réseau" (extrait préambule de la nouvelle Charte).

La charte, une démarche participative, un acte de médiation à part entière

En cohérence avec ses ambitions participatives, ce cadre éthique a été coconstruit avec les acteurs et actrices concerné-es, ce qui, dans le processus, représente un acte de médiation à part entière. La réflexion collective a été menée entre décembre 2023 et juin 2024 grâce à la contribution de quatre parties prenantes de la communauté Sortir ! : les bénéficiaires, les structures porteuses d'activités, les relais de proximité et les élu-es (une cinquantaine de participant-es). Il s'est agi, tout le long du processus, de les écouter, de les impliquer, pour permettre leur participation et ainsi, mobiliser l'intelligence collective dans une perspective d'appropriation des enjeux du dispositif Sortir ! et de co-responsabilisation dans l'écriture de la charte. Cette nouvelle charte a vocation à devenir un levier d'animation du dispositif dans les territoires en valorisant les engagements collectifs pour la promotion de l'accès aux activités culturelles, sportives et de loisirs dans des perspectives inclusives et de cohésion sociale.



La Charte a été validée définitivement
lors du COPIL Sortir ! du 9 décembre 2024

Une animation du quotidien pour accompagner l'accès à Sortir ! et son utilisation

L'animation du dispositif Sortir ! vise à :

- Proposer et animer des démarches permettant la mobilisation de l'ensemble des parties prenantes autour de la poursuite des objectifs du dispositif Sortir !
- Faire partager le sens et les valeurs et développer une culture commune autour de Sortir !
- Favoriser l'appropriation collective et la prise de conscience du rôle de chacun des acteur-rices dans l'accès à Sortir ! et sa promotion.

4 axes complémentaires d'intervention, avec un double enjeu : faciliter l'accès aux droits et promouvoir les usages

① Un travail de mobilisation, d'(in)formation et d'accompagnement par groupe d'acteurs fonctionnels

Tout au long de l'année, l'équipe accompagne les partenaires Sortir ! qu'ils soient structures porteuses d'activités, travailleurs sociaux, référents accès aux droits, élu-es, relais de proximité associatifs, bénévoles ou professionnel-les, etc. afin qu'ils puissent, selon leur besoins et réalités de terrain, informer et accompagner leurs publics dans l'accès à Sortir ! et son utilisation. Cela se traduit par la conception et la mise à disposition d'outils de communication, de temps de formation et sensibilisation dans des formats variés (webinaire, intervention lors de réunions d'équipe, mise en place et animation d'ateliers spécifiques, etc.) => **une quinzaine d'interventions, 300 professionnel-les / bénévoles rencontré-es** (volontaires en service civique d'Unis-Cité et de l'AFEV, directeur-rices et secrétaires du Cercle Paul Bert, salarié-es des Champs Libres et de Coallia, GT jeunesse à Villejean, etc.)

② Une animation spécifique auprès des étudiant-es

Le parcours, l'instruction, les modalités de communication étant spécifiques, une démarche destinée aux étudiant-es et de leurs réseaux est menée, avec entre autres, l'animation d'un groupe de travail dédié et un partenariat avec le CROUS qui continue à se structurer (avec cette année une invitation à présenter Sortir ! devant les étudiant-es relais). Le mois de septembre est un moment propice pour aller à la rencontre des étudiant-es à l'occasion des forums de rentrée organisés dans les divers campus => **9 évènements couverts, 700 étudiant-es rencontré-es.**

FOCUS : carte blanche Sortir ! au 4BIS

Le vendredi 20 septembre de 16h à 20h

Le 4BIS, centre d'information dédié aux jeunes, est également l'endroit où les étudiant-es se rendent pour recharger leur droit sur leur carte KorriGo Services. L'année dernière, des points d'information animés par des partenaires Sortir ! avaient été mis en place pour aller à la rencontre des jeunes dans l'espace d'attente. Cette année, le 4BIS a proposé de dédier un temps spécifique à Sortir ! à l'occasion de leur temps fort de rentrée : Lessgo !



- **Format** : La carte blanche Sortir ! a pris la forme d'un forum festif lors duquel **11 partenaires** étaient invités afin de proposer des animations ou des stands d'information. Lieu : le parvis devant le 4BIS.
- **Partenaires présents** : l'Opéra, la Paillette, le TNB, l'Aire Libre, les Transmusicales, Ay Roop, Keep Cool, Ouescrime, le Phakt, les Hermines de Rennes et le Triangle.
- **Objectif** : proposer au public jeune de découvrir la diversité des offres accessibles grâce à la carte Sortir !
- **Programme** : démonstration d'escrime artistique, atelier réalisation d'affiche, match de Quadball (anciennement Quidditch) et DJ Set.

③ Une démarche d'aller vers auprès des utilisateur-rices

L'équipe Sortir ! se mobilise également sur différents évènements à la rencontre du public, moments privilégiés à la fois pour informer mais aussi pour recueillir la parole de ceux et celles qui sont au cœur de Sortir ! afin de mieux appréhender sa gestion et ses évolutions, au plus près des besoins : coopération avec Aiguillon Construction et la Maison de Suède dans le cadre des cafés halls, avec Breizh Insertion Sport (Fest N'Mouv, Bouge ton Square, opération Santé à Laillé), participation aux goûters de rentrée dans les écoles, les lycées (Bréquigny et Jean Jaurès), aux forums d'accès aux droits et vacances / loisirs dans les quartiers comme à Cleunay et aux Champs-Manceaux, mais aussi Pacé et L'Hermitage, rencontres avec les habitant-es en liaison avec les Centres Sociaux, etc.

L'été constitue un temps fort de l'animation Sortir ! en lien avec la programmation « Cet été à Rennes » et plus d'une vingtaine d'évènements couverts dont le 1er juin lors du passage de la flamme olympique. Une expérimentation cette année avec la proposition d'une visite guidée aux utilisateur-rices Sortir ! au musée des Beaux-Arts dans le cadre du dispositif des ambassadeurs culture de la ville.



FOCUS : Partenariat avec les CJS

Renouvellement du partenariat avec l'équipe des coopératives jeunesse de service (CJS) pour renforcer la présence sur le terrain.

Formation préalable de 2h pour (re)découvrir Sortir ! (déjà connu par la plupart d'entre eux) : leur permettre de trouver les bons mots pour en parler et leur faire découvrir les outils à disposition.

Accompagnement par la chargée d'animation de l'APRAS pour leur premier évènement puis tenue de 5 points d'infos en autonomie par binôme.

→ Une centaine de personnes rencontrées



④ Une approche territoriale et transversale de l'animation Sortir !



L'équipe Sortir ! peut mener des démarches sur une commune ou un quartier en particulier en appréhendant les différentes dimensions Sortir ! au regard de la réalité territoriale (une réflexion amorcée en 2024 en lien avec le projet Territoire Zéro Non Recours à Maurepas amenée à se décliner opérationnellement en 2025). Elle propose aussi des temps de rencontre ouverts à l'ensemble des acteur-rices Sortir ! pour partager et travailler collectivement autour d'enjeux transversaux. En ce sens, 2 groupes de travail Sortir ! se sont réunis en 2024 (en février et décembre), rassemblant plus d'une centaine de participant-es.

Une Agora annuelle du dispositif dédiée à la Charte Sortir !

L'Agora, qui s'inscrit dans cette dynamique de culture commune, s'est tenue cette année le 12 juin avec exceptionnellement un objet unique, l'élaboration de la nouvelle charte du dispositif. Animée avec l'appui de Danièle Pailler qui accompagnait la démarche de co-construction de cette charte, elle a réuni une cinquantaine de participant·es sous la forme d'ateliers.

Ce temps collectif a permis de mettre en commun les nombreuses contributions collectées durant plusieurs semaines, de les compléter et les enrichir, avant de passer à la phase de rédaction. Nous avons pu mesurer à cette occasion l'adhésion à cette démarche et l'écho très positif des partenaires vis-à-vis de ce projet de Charte.

Sortir ! Ensemble une nouvelle visibilité au soutien aux projets à l'initiative d'habitant·es



Ce volet originel de Sortir ! qui permet à un groupe de personnes d'obtenir une aide financière pour organiser son propre projet reste peu connu et mobilisé. Un travail partenarial a donc été mené pour procéder à une actualisation de ce fonds et permettre une meilleure visibilité.

Voici un extrait du bilan réalisé par les familles ayant participé au projet de sortie à Dinard (les familles participantes sont hébergées dans 2 centres d'hébergement d'urgence de l'Association St-Benoit Labre.) :



" Une journée de détente qui fait du bien". Les enfants ont beaucoup aimé se baigner, jouer dans le sable et chercher des coquillages dans les rochers. Certains d'entre eux découvraient la mer pour la première fois, et étaient émerveillés. Les parents ont pu accompagner leurs enfants lors de leur première baignade. Il était « agréable d'échanger avec

des familles venues d'un autre lieu d'hébergement » et de « voir les enfants jouer ensemble ». Cette sortie à la mer a également permis de découvrir le dispositif "Sortir !" et les différentes activités qu'il propose".

COMMUNICATION

Site internet

A l'issue de la démarche de design de service TST/Sortir ! initiée par Rennes Métropole, un projet de refonte a été engagé en 2023. La priorisation principale étant de privilégier un site qui soit prioritairement orienté sur la facilitation du parcours usagers.



Cette refonte s'est inscrite dans une logique participative en associant les acteurs du dispositif, dont des utilisateur·rices, sous forme de consultations et d'ateliers.

Finalisé en 2024, le site internet dédié au dispositif sortir-rennesmetropole.fr comporte des rubriques pratiques (où avoir sa carte, comment, les formulaires, les modèles de conventions partenaires, etc...) mais également une base de données des activités accessibles avec Sortir ! dans une version adaptée aux smartphones et dorénavant un accès à l'Open Agenda de Rennes Métropole qui permet d'identifier en continu l'offre accessible avec tarification Sortir !.

Le site a enregistré 103 106 sessions en 2024.

Cet outil a démontré sa pertinence pour la visibilité, l'accessibilité, la mise en œuvre du dispositif.

Un salarié est missionné à temps partiel sur ce projet en tant que Community Manager au sein de l'équipe de L'APRAS avec comme objectif de développer le travail en réseau dans et autour du dispositif.

Supports de communication



2024 a été l'année de la refonte de la brochure tarifaire, support très demandé par son atout de mettre en avant une partie non exhaustive de l'offre Sortir ! et les tarifs pratiqués auprès des utilisateur·rices.

Une actualisation des différents supports de communication a été réalisée en 2024 après une refonte plus conséquente l'an passé (brochures, affiches, flyers,...).

La gestion du dispositif

1 088 structures avaient une convention avec L'APRAS au 31.12.2024.

Gestion des remboursements

L'APRAS assure la totalité des remboursements des structures liées à l'utilisation du dispositif.

14 453 remboursements ont été effectués en 2024 dont 13 929 via une procédure dématérialisée, pour un montant total de 1 125 796 €.

Logistique inscriptions

Les inscriptions aux activités sont, depuis 2019 et le passage à KorriGo Services, très majoritairement dématérialisées avec jusque-là la mise à disposition de lecteurs paramétrés pour les structures de façon permanente ou ponctuelle (festival...).

138 lecteurs ont été mis à disposition en 2024

A noter, depuis 2023, la possibilité pour les structures partenaires d'utiliser l'application Sortir ! au lieu des lecteurs pour celles qui le souhaitent.

En 2024, 78 structures partenaires supplémentaires utilisent l'application disponible sur smartphone Android soit un total de 156 structures depuis 2023.

L'application Sortir ! sur Smartphone Android



L'application Sortir ! permet aux utilisateurs et utilisatrices de vérifier la validité de leurs droits Sortir ! Elle est disponible sur Smartphone Android et a été téléchargée 3 888 fois depuis mai 2021 ; elle est active en 2024 sur 402 smartphones Android.

Des bilans par commune

Chaque commune a fait l'objet d'un bilan spécifique écrit qui lui est diffusé (utilisation et financement).

Le projet de e-Billetterie

Depuis plusieurs années, les utilisateurs et utilisatrices du dispositif, ainsi que les structures partenaires, alertaient sur l'impossibilité d'activer un achat en ligne pour les titulaires de la carte Sortir !

Cette situation était un vrai frein aux pratiques.

L'APRAS a exploré les possibilités techniques pour faire évoluer cette situation et, avec l'appui financier de Rennes Métropole, des solutions ont été trouvées et testées avec succès par certains partenaires.

Depuis septembre 2023, le TNB (cinéma et spectacles), Le Triangle, l'Opéra et l'Orchestre National de Bretagne proposent ce service ; 546 e-billets au tarif Sortir ! ont été achetés directement sur le site de ces partenaires sur 6 081 billets Sortir ! vendus soit 9% des achats.

En 2024, Destination Rennes, le cinéma Arvor et l'Antipode MJC ont rejoint cette dynamique et proposent également le tarif Sortir ! lors des achats en ligne ; 6 463 e-billets au tarif Sortir ! ont été achetés directement sur le site des partenaires proposant ce service sur 40 033 billets Sortir ! vendus soit 16% des achats.

La e-billetterie devrait continuer de se déployer progressivement et permettre aux titulaires de la carte un usage identique à celui de l'ensemble de la population.

2.3 Autres actions ou projets

L'accompagnement ou la contribution à des projets partenariaux se décline parfois sous des formes variées. Cette fiche permettra aux administrateurs d'en percevoir les contenus pour cette année.

« Fragilités psychologiques et troubles de la vie sociale – Rôle des institutions / pratiques des professionnels »

A l'issue des études menées en 2003/2004, L'APRAS s'est mobilisée sur deux des axes de travail identifiés à l'issue de ces études : **les logements d'insertion et les coopérations entre acteurs dans les territoires**. Ces travaux ont abouti, entre autres, à la mise en place d'instances partenariales dans les quartiers et à la signature d'un accord-cadre entre le CHGR, les bailleurs, la Ville de Rennes et Rennes Métropole.

Le Conseil Départemental, la Ville de Rennes et le CHGR ont renouvelé formellement leur souhait de voir L'APRAS poursuivre son intervention sur ce thème. Cette orientation a été validée par le CA en 2015.

L'APRAS anime un groupe de travail « fragilités psychologiques et logement » qui est dorénavant une des composantes du Conseil Rennais de Santé Mentale. Le thème de « l'aller vers » et des différentes formes de médiation et prévention pour favoriser le maintien dans le logement a été retenu.

Un projet de recherche action a été élaboré avec l'ensemble des partenaires à partir de l'orientation ci-dessus.

Cette recherche-action a visé à repérer, prendre en compte des personnes en souffrance/fragilité psychique, fragilisées pour se maintenir dans leur logement dans de bonnes conditions pour elles-mêmes et leur environnement (voisinage, proches, intervenants...) afin de proposer des modalités pour les accompagner. Ces personnes ne sont pas ou plus suivies par les services de psychiatrie.

La recherche action menée en 2021 a mis en évidence les difficultés dans la gestion partenariale des situations complexes. Ainsi, tandis que l'intention visait la prise en charge des situations peu visibles, il s'avère que la prise en charge des situations est difficile. L'instance de coordination, Lampadaire, ne semble plus jouer le rôle qui lui était initialement dévolu, comme c'est le cas pour la majeure partie des instances de concertations sur la ville. Ce point a été soulevé au Conseil Rennais de Santé Mentale.

S'est alors posée la question de déterminer les suites à donner en termes d'expérimentation, en prenant en compte l'émergence de projets « aller vers » à destination de ces publics en fragilité psychologique.

À l'occasion du GT du 3 janvier 2023, les partenaires (Bailleurs, CHGR, Ville de Rennes, Rennes Métropole, Département) ont réaffirmé à l'unanimité leur souhait en faveur du maintien de ce groupe de travail. Il n'y a actuellement pas d'autre instance équivalente. Le souhait est de conserver cet espace de travail où les objets de travail sont définis et opérationnels. Ce GT est perçu comme un lieu de repérage et de prise de champ sur les situations de blocage et des améliorations. Il est proposé d'expérimenter, en 2023, un format de trois rencontres qui permettent la mise en partage des travaux menés par les uns et les autres sur les sujets prioritaires.

Les objets de travail du GT Fragilités Psychologiques et Logement validés et travaillés sont les suivants :

- . Partage sur le bilan des logements d'insertion
- . Le partage sur les situations complexes, sans solution
- . L'actualisation des accords-cadres (en cours de réalisation 2024)

Le GT se poursuit en 2024 et participe à la préparation des États généraux de la santé mentale en novembre 2024.

Plusieurs GT se sont réunis qui ont donné lieu à un travail en direction des associations mandataires judiciaires à la protection des majeurs.

Le chantier en cours est celui de l'actualisation de l'accord cadre bailleurs / CHGR / collectivités, qui pourra intégrer un volet ou une annexe concernant les partenaires, comme les associations mandataires.

Animation de l'instance tripartite de suivi de la convention ARCS - Ville de Rennes - CAF 35

Cette mission, conduite à la demande des partenaires concernés, est intégrée dans la convention d'objectifs et de financements des centres sociaux ARCS/Ville de Rennes/CAF 35.

« L'APRAS est désignée comme animateur du comité de suivi. Elle prépare en amont, et en lien avec les trois partenaires, les thèmes de travail à traiter et finalise les ordres du jour. Au sein de l'instance, elle assure une fonction de problématisation et un rôle de facilitateur des échanges, garantis par une posture de neutralité. Elle accueille le comité de suivi dans ses locaux, anime, régule et coordonne les travaux. Elle assure la rédaction et la diffusion des comptes-rendus. L'APRAS anime autant que de besoin des réunions préparatoires à ces comités en configuration « technique » ». Extrait art 3.2 convention pluriannuelle.

Cette année a été consacrée essentiellement aux travaux d'élaboration d'une nouvelle convention tripartite dont le projet a été présenté en commission en octobre pour une entrée en vigueur début 2025.

Mission d'appui au Conseil Citoyen Rennais

Organisation actuelle du Conseil :

Le CCR comptait 25 membres officiels en 2023 (arrêté préfectoral du 5 septembre 2022) :

-16 habitant.e.s (8 femmes et 8 hommes)

-9 acteurs locaux

Il s'est organisé de la façon suivante :

- une assemblée plénière qui se réunit tous les deux mois ;
- un Bureau composé des référent.e.s des quartiers, des « 3 piliers » du contrat de ville et des commissions, qui se réunit tous les mois ;
- 5 groupes territoriaux, 1 par QPV, composés des membres officiels acteurs locaux et habitants résidants dans le QPV. Ces GT sont ouverts à d'autres habitant.es du QPV. Ils se réunissent environ tous les mois ;
- de commissions thématiques (formation, communication...).

Évolution de la mission de L'APRAS

La mission de L'APRAS s'est progressivement limitée à partir d'avril 2023 au soutien administratif et logistique de l'activité du conseil. Cette situation perdure jusqu'au renouvellement du conseil dans le cadre du nouveau contrat de ville soit courant 2025.

3. L'ANIMATION SOCIALE DE PROXIMITÉ

L'équipe du pôle animation est constitué d'une équipe pérenne de 8 salarié-es et 3 salarié-es du GEDES (Groupement d'Employeurs de l'Économie Sociale) qui représente 8.5 ETP. En 2024, 16 personnes ont contribué à travailler pour ce pôle.

Ce chiffre s'explique par la volonté d'accueillir des personnes en formation et des mouvements d'arrivées et de départs qui nécessitent des remplacements : une fin de CDD de remplacement, la fin d'un contrat d'alternance (BUT carrières sociales), une fin de contrat, l'arrivée d'une nouvelle alternante (IBEP assistante administrative), l'arrivée d'une nouvelle collègue et l'accueil d'une stagiaire (DEJEPS pour 2 ans).

C'est le pôle qui compte le plus de salarié-es avec des métiers et compétences très variés qui contribuent aux diverses missions : animation, administration, gestion, entretien des locaux, accompagnement des projets associatifs et collectifs d'habitant-es sur les quartiers rennais.

L'activité du pôle animation contribue de manière déterminante aux dynamiques positives dans les quartiers.

Le 5 novembre 2024, l'équipe a voulu mettre en lumière le rôle des LCR et des activités qui y sont accueillies.

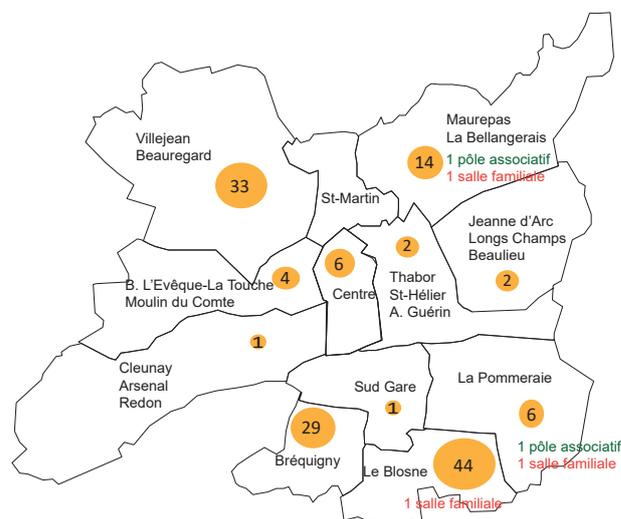
En s'associant à RÉSOVILLES, L'APRAS a proposé une journée sur le thème de l'animation des rez-de-chaussée d'immeubles.

L'occasion de discuter des difficultés du trafic et des solutions qui sont mises en place par les bailleurs, les associations et collectivités pour aménager, activer, animer les rez-de-chaussée et en faire des espaces utiles, et agréables à vivre pour les habitants.



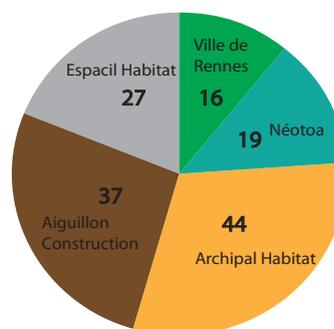
3.1 Des Locaux confiés par les membres de L'APRAS pour dynamiser les quartiers et soutenir la vie associative

143 locaux répartis dans tous les quartiers de Rennes



82% des adresses sont situées en quartier prioritaires.

143 locaux sont la propriété de 5 membres de L'APRAS



2 TYPES DE LOCAUX...

-2 équipements appelés « pôles associatifs »

-141 Locaux Collectifs Résidentiels situés au RDC des immeubles d'habitation

•115 locaux offrent des espaces dédiés à 142 utilisateur-ric-e-s qui en disposent pour une durée de 3 ans renouvelable.

104 locaux sont utilisés comme bureaux, lieux d'accueil, de permanences, d'activités, de réunions ... 15% d'entre eux sont occupés par plusieurs associations.

11 sont des locaux de stockage qui permettent aux associations d'entreposer des décors, du matériel, des objets nécessaires à leurs activités et événements.

L'équipe de L'APRAS intervient dans ces locaux pour rencontrer les occupant-e-s, assurer la veille technique ou des réparations et si besoin pour faire de la régulation quand les locaux sont partagés.

• 44 salles POLYVALENTES pour 37 000 heures réservées pour diverses activités par plus de 300 utilisateur-rices différent-es (40 800 heures en 2023).

La diminution du volume d'heures est à relativiser et ne traduit pas une baisse d'activité. En 2023, il y avait davantage de salles. Par exemple, les salles des pôles associatifs de Nimègue et du Landrel qui représentaient un volume de 4 000 heures d'activités en 2023 n'existent plus.

Le rôle de L'APRAS est d'assurer toute la gestion de ces salles qui sont utilisées du lundi matin au dimanche soir :

La gestion des plannings, le ménage (5 salarié-es assurent toutes les semaines 70 heures de ménage pour maintenir les locaux propres), les interventions de maintenance et les menues réparations (avec des compétences en interne ou en faisant appel à des entreprises), l'équipement (1 500 chaise, 400 tables, 50 tableaux blancs, 40 cafetières, bouilloire et micro-ondes...).

En 2024, 2 nouvelles salles ont été confiées à L'APRAS :

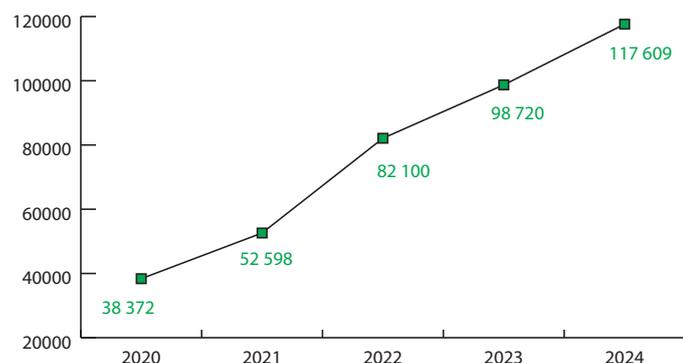
-Une salle de convivialité PRÉLUDE située au rez-de-chaussée d'un programme intergénérationnel d'Archipel Habitat à Saint-Jacques-de-la-Lande.

-L'HEXAGONE, une grande salle polyvalente et indépendante sur le quartier de Bréquigny. La gestion était jusqu'alors assurée par une association de bénévoles du même nom HEXAGONE. En amont de la gestion de la salle, L'APRAS a accompagné les bénévoles afin qu'ils se réorganisent et maintiennent leurs activités.

Les sollicitations pour les 3 salles familiales qui sont louées le week-end aux habitant-es du Blosne et de Maurepas ne cessent d'augmenter. De nombreuses demandes restent sans réponse faute de disponibilité. Ces locations demandent un travail plus important mais nécessaire au regard du service rendu aux habitants.



Évolution, en euros, des recettes générées par les LCR polyvalents



NB : les tarifs de location des salles polyvalentes ont augmenté d'1€ de l'heure au 1er septembre 2023. Le chiffre de 2024 montre une augmentation des recettes mais ne traduit pas une augmentation de l'activité.

Zoom sur les LCR du square Dullin (quartier Bréquigny)

L'APRAS dispose de 13 locaux en rez-de-chaussée du square : 18 associations et 1 collectif d'habitant-es y sont hébergés, dont 5 nouvelles associations arrivées en cours d'année.

En lien avec la Direction de Quartier Sud-Est, une troisième rencontre annuelle a été proposée en septembre afin de favoriser l'interconnaissance des acteurs sur cet îlot. Ces moments d'échanges sont toujours appréciés, ils permettent d'encourager les coopérations et de faire émerger des envies communes d'animation.

Le N° 43 du square est une salle polyvalente dédiée aux activités enfance et jeunesse du quartier. Le local a été aménagé afin de faciliter l'accueil de ce public. Des temps de soutien scolaire, d'activités culturelles, des rencontres y sont proposés par la MJC Maison de Suède, le Relais, le CPB et d'autres acteurs.



La réalisation d'une fresque participative au sol par l'association Par Tout Artiste, l'animation du jardin aromatique par la Société d'horticulture ont permis l'implication des habitant-es du square.



Les travaux d'entretien des locaux

En 2024, près de 6 862€ ont été alloués pour des travaux de maintenance et réparation dans des locaux.

S'ajoute à cette somme une dotation accordée chaque année par la Ville de Rennes pour améliorer et entretenir les LCR des bailleurs sociaux.

59 205€ de travaux ont pu être réalisés dans 13 locaux, principalement pour améliorer l'isolation, le chauffage et la lumière dans un souci d'économie d'énergies.

3.2 Les Pôles Associatifs de Quartier

Les principales missions de L'APRAS dans ces équipements

L'APRAS s'assure que les associations et collectifs puissent mettre en place leurs projets et activités dans de bonnes conditions, sans conflits d'usage et en impulsant des rencontres qui facilitent l'interconnaissance et la mise en place de projets qui vont dynamiser le quartier. Les missions sont les suivantes :

- Réguler le fonctionnement quotidien et veiller au respect des règles : sécurité, hygiène, partage...

- Veiller à la cohérence et à l'équilibre des activités. pour éviter la sur-appropriation ou la spécialisation. Les pôles accueillent des projets variés dont la majorité vont concerner le quartier où ils sont situés.

- Organiser des rencontres collectives et individuelles pour améliorer la gestion et l'interconnaissance entre associations.

Il s'agit également de prendre en compte les spécificités de chaque pôle :

- Rester connecté aux enjeux des territoires : quartier, îlot de vie, projets d'aménagement urbain...

- Accompagner l'émergence des projets, activités, partenariats de différente nature grâce aux ressources et outils disponibles à l'échelle de la Ville de Rennes.

Le pôle associatif Fernand Jacq



-3 salles polyvalentes (dont 1 salle familiale)

-4 espaces affectés

-8 associations et 1 collectif d'habitants hébergés à l'année : L'Epicierie sociale Ty Sol (portée par le Centre Social Ty Blosne), Bel Air, L'Allumette (café associatif et terrain d'aventure), AFS Bretagne, collectif Insertion Finlande, Groupe d'habitants F. Jacq, Lutte Ouvrière, La Maison de Quartier Francisco Ferrer.

En 2024, la géographie prioritaire du Blosne s'est élargie au secteur Fernand Jacq (contrat de ville 2024-2030). Dans ce contexte, une nouvelle dynamique partenariale s'est engagée au sein du pôle avec la Direction de Quartier, Aiguillon Construction, la Maison de Quartier Francisco Ferrer, la Maison du Ronceray, la Cercle Paul Bert Rapatel et Bénénova.

L'APRAS a animé deux temps de rencontre entre les associations (mai et novembre) qui ont permis de communiquer sur les événements, les actualités de chacun et l'usage des lieux. La bibliothèque de rue animée par Bel Air, le café associatif et le terrain d'aventure de l'Allumette ainsi que l'Epicierie Sociale Ty Sol y conduisent leurs projets depuis plusieurs années. Ces projets différents permettent d'accueillir

des publics diversifiés.

La présence de nombreux enfants a conduit les partenaires à densifier les propositions pour ce public, tant la semaine que les week-ends. L'APRAS a facilité la mise à disposition d'un nouvel espace au bénéfice du projet de l'Allumette devenu l'acteur clé de la dynamique du pôle associatif.

Cet équipement offre également une salle louée aux familles du quartier le week-end.



-11 salles polyvalentes = 7 800 heures réservées

-25 bureaux affectés à 20 associations distinctes



30 structures résidentes (associations + collectifs d'habitant-e-s) :

AGIR ABCD, ALCOOL ASSISTANCE 35, ANIME ET TISSE, Cie TEKITOI, COLLECTIF ÉCHANGES DE SAVOIRS, COLLECTIF VIVRE ENSEMBLE MAUREPAS, DEMOZAMAU, ESPOIR AMAL, FRONT DE MERES, GPAS, GRPAS, IME L'ESPOIR, KEUR ESKEMM, LANGUES ET COMMUNICATION, LE CHIEN TETE EN BAS, LES BECS VERSEURS, LES FILMS DU MACADAM, LES MERVEILLES DE MARIA, MRAP ILLE ET VILAINE, OEN'O, PRENDRE

LE DROIT, RUE DES LIVRES, SECOURS CATHOLIQUE, SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS, TAKADIDOU, TROCABULLES, UN TOIT C'EST UN DROIT, UNICEF, VRAC, YOGA POUR TOUS

+ BIBLIOTHEQUE + ESPACE JEUNES CLAIR DETOUR + les espaces sportifs du CPB

Les faits marquants de 2024

Nous allons bien sûr rendre compte de l'activité et énumérer les nombreux projets accueillis dans l'équipement.

Néanmoins, la réalité et la violence du narcotrafic nous a conduit à travailler de manière plus intense sur le PAM notamment pour sécuriser les personnes et le bâtiment confrontés aux dégradations, aux squats et aux menaces.

C'est dans ce contexte que notre collègue animatrice du site a fait le choix difficile de quitter ses fonctions. Son départ a été effectif en juillet 2024.

Le Conseil d'Administration a alors souhaité que soit repensé les postes et missions nécessaires pour gérer et animer le PAM.

Depuis la rentrée de septembre, nous travaillons pour consolider les missions de coordination, d'accueil et d'animation. Une nouvelle collègue a été recrutée comme coordinatrice du PAM fin août 2024 et une stagiaire DEJEPS à ASKORIA nous a rejoints en décembre.

->Amélioration du fonctionnement et de la sécurité

L'objectif partagé pour 2024 était de « récupérer » le PAM face aux dealers qui avaient intensifié les squats et les dégradations en fin d'année 2023.

Un travail de sécurisation de l'équipement a été mené tout au long de l'année qui a mobilisé un grand nombre d'acteurs et de moyens.

Des agents de sécurité ont travaillé au PAM de février à fin août avec des intensités différentes selon les périodes, tout le système d'alarmes anti-intrusion a été changé en juillet, les changements réguliers des codes de la porte d'entrée, changement des serrures de plusieurs salles, affichages et rencontres pour communiquer sur les accès au bâtiment.

Parallèlement, un travail de médiation et d'interconnaissance a été mené entre les acteurs associatifs et la police qui a abouti à une rencontre qui a permis d'expliquer les missions et rôles de chacun.

L'enjeu pour L'APRAS était de maintenir le bâtiment ouvert, de permettre à chacun de poursuivre ses activités en autonomie, de diffuser les règles de fonctionnement et de veiller à ce qu'elles soient respectées pour tenir à distance les activités des dealers.

Si nous pouvons constater une nette amélioration quant à la sécurité à l'intérieur du bâtiment depuis l'été, il n'en est rien aux abords du PAM. Plusieurs événements violents avec des tirs sur l'espace public ont conduit plusieurs acteurs à exercer leur droit de retrait et à cesser temporairement leurs activités.

->L'animation et les activités accueillies au PAM

Les espaces du PAM permettent d'accueillir des activités et événements très différents qui animent le lieu toute l'année.

Les espaces bureaux proposent des permanences d'accès aux droits et permettent à plus de 25 salariés de travailler pour leur projet associatif.

Les salles polyvalentes du niveau 2 accueillent des activités régulières comme des ateliers d'apprentissage du français, de cours de langue arabe, de yoga, d'œnologie, des ateliers d'activités manuelles... Ce sont + de 450 personnes qui bénéficient de ces activités toutes les semaines.

Ces salles permettent aussi des temps de travail ponctuels comme des réunions, des formations... pour les acteurs du quartier.

L'espace du HALL très modulable et la salle des fêtes accueillent des événements ouverts aux publics : des expositions, des projections de films, des ateliers de concertations, des actions de solidarité et des moments de convivialité, des spectacles, des concerts, des battles de

danse, des réunions et débats politiques liés aux élections...

En plus des acteurs résidents, ce sont plusieurs dizaines de structures qui ont bénéficié des espaces du PAM :

Les repas de la fratrie du quartier, les moments Kfête tenus par 4 jeunes de l'IME l'Espoir, les expositions des habitants du quartier, les cafés HALL du collectif UBUNTU, des réunions du Conseil de quartier, le forum urbain de Maurepas, les vœux de l'élue de quartier, les rencontres des Dingeries de la Terre, un forum emploi des métiers du bâtiment, des projections de films proposées par Keur Eskemm, le festival DES HISTOIRES de l'asso Comptoir du doc, le festival des migrations portés par Anime et Tisse, des concertations locataires d'Archipel Habitat, le centre de loisirs du centre social, les repas de la Cohue, des partis politiques...



->L'implication des Alliés du PAM au service du lieu

« Les Alliés du PAM » est un groupe animé par L'APRAS auquel participe des résidents, qui se réunit toutes les 6 semaines. Ces rencontres permettent l'échange d'INFORMATIONS relatives à l'équipement et au quartier, des DISCUSSIONS pour confronter les différentes réalités et expériences au lieu mais aussi de prendre des DÉCISIONS quant au choix des chantiers collectifs qui ont pour vocation de faire travailler ensemble les acteurs du PAM et les habitants du quartier.



Chantier collectif fresque salle familiale du PAM

3.3 Les actions de soutien aux initiatives des habitant-es

Tous les projets et activités habituellement soutenus ont en commun de s'adresser aux habitant-es des logements sociaux et/ou QPV avec comme objectifs la convivialité, la lutte contre l'isolement, l'amélioration du cadre de vie et l'occupation positive. Pour ce faire, L'APRAS anime plusieurs dispositifs :

--> Les crédits d'heures pour l'utilisation des locaux

Les crédits d'heures permettent aux collectifs d'habitant-es d'utiliser des créneaux horaires dans les salles polyvalentes de L'APRAS. Le coût de la location est pris en charge par le crédit d'heures grâce aux financements des bailleurs sociaux.

En 2024, 20 collectifs ont bénéficié de créneaux horaires, ce qui représente près de **4 400 heures d'activités**.

Parmi les groupes, on peut citer des ateliers de couture, de bien-être, de jeux de société, de cuisine, des activités manuelles, des groupes de parole et de soutien à l'apprentissage du français...

--> Le FCIH : Fonds de concours aux initiatives habitant-es

Ce fonds dédié a été alimenté en 2024 par la Politique de la Ville. Il permet aux habitants de concrétiser des projets. Des critères permettent aux habitants de décider lors de commissions animées par L'APRAS des montants accordés pour chaque projet. L'argent est versé sous forme de bons d'achats, que les habitants présentent dans des magasins qui envoient ensuite les factures à L'APRAS (50 magasins acceptent ce fonctionnement).

4 commissions en 2024 qui accueillent à chaque fois entre 10 et 20 membres des collectifs.

Ces commissions sont l'occasion de se rencontrer, d'échanger des idées et bonnes pratiques pour organiser des événements, intégrer de nouveaux habitant-es...

36 projets soutenus et réalisés par 16 collectifs pour un total de 3 605€ dépensés (100€ en moyenne par projet).

Parmi les projets soutenus : fêtes de fin d'année, des goûters dans les halls d'immeuble, des repas et fêtes entre voisins, plusieurs jardins partagés, du matériel pour des activités manuelles, des galettes des rois, des spectacles...



--> La journée des collectifs

Le 12 septembre, L'APRAS a organisé une journée rassemblant les membres des différents collectifs rennais.

La journée s'est déroulée à Maurepas. Emilie FRANCEZ d'AnthropoLogiques a animé un atelier de partage d'expériences et d'interconnaissance qui a mis en avant les actions et les engagements citoyens des collectifs dans les quartiers rennais. L'après midi a permis une visite guidée du jardin chinois du parc de Maurepas.



Le Fonds d'Animation HLM

Le FA HLM est un fonds dédié alimenté par les bailleurs sociaux membres de L'APRAS. Il permet de donner un coup de pouce aux projets d'animation qui s'adressent aux habitant-es locataires des logements sociaux. Priorité est donnée aux projets les plus accessibles et favorisant les rencontres, l'interconnaissance, la convivialité, le partage, la découverte, le cadre de vie.



En 2024 :

-Pour 57 projets étudiés, 45 projets soutenus pour un total de 30 335€ (moyenne de 675€ par projet), portés par 37 associations.

Parmi les projets soutenus : des activités sportives et culturelles (notamment l'été), des fêtes de quartier, des spectacles qui animent l'espace public, principalement dans les quartiers prioritaires.



3.4 La commission d'attribution des locaux et des fonds de soutiens aux initiatives d'habitant-es

5 commissions en 2024.

Animées par L'APRAS, elles réunissent des représentants des 4 bailleurs sociaux et des services de la Ville de Rennes (un représentant de la DAJÉ et une chargée de mission politique de la ville).

Cette commission a pour rôle :

-D'étudier les dossiers de demandes de locaux formulés par des collectifs d'habitant-e-s et des associations et valider l'attribution des locaux ou créneaux réguliers d'activité dans une salle polyvalente.

-D'attribuer le fonds animation HLM à des associations qui portent des projets ou évènements.

-De valider les adresses et le choix des travaux qui sont réalisés dans les LCR grâce à l'enveloppe de 65 000 € accordée par la Ville de Rennes.

59 demandes de locaux étudiées :

-30 renouvellements d'associations déjà hébergées qui demandent à renouveler leur convention pour 3 ans.

-23 demandes pour des locaux affectés : 4 demandes refusées, 9 propositions ont pu aboutir.

-26 demandes pour des activités dans des locaux polyvalents : 3 demandes refusées, 20 propositions d'accueil.

Parmi les nouvelles associations accueillies dans les locaux on retrouve : ADEPAPE REPAIRS 35, NKOBI France, INTER+VALUE, ZANNOLI, LES FELES DU VOCAL, COWBOY DANCERS, MITOKPO, L'HEXAGONE-RENNES, BILASI, POKEBREIZH TRAINERS, CORPS EN MOUVEMENT, ENSEMBLE AUTREMENT, L'OND'ULULE, MQ FRANCISCO FERRER, ESSENTI'ELLES, TOUT ATOUT, ARASS, TERLIEUX, AVENIR SANTE VILLEJEAN BEAUREGARD (ASVB), CLUB LECTURE HEXAGONE, COLLECTIF TAI CHI HEXAGONE, BENENOVA, FUZYON KREYOL 35, ACTION CONTRE LA FAIM.

